

**PROCES-VERBAL DE LA
PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE**



TENUE LE 29 OCTOBRE 2023 A VOLMERANGE-LES-MINES

L'Assemblée Générale Ordinaire de LA SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie le dimanche 29 octobre 2023, à l'EUROSTAND de Volmerange-les-Mines, sous la présidence de M. Jacques MENGIS.

La séance est ouverte à 10h00

PRESENCES DU COMITE DIRECTEUR

Jacques MENGIS	Gérard GODEFROID	Marco MENDES
BRUDER Andy	Philippe MULLER	
François LUCIANI	Adrien SOPPELSA	

ABSENCES DU COMITE DIRECTEUR

Monique LENDORMI	Dominique CORRADI	André JESSE
Jean-Marc CODATO	Serge DOSDA	

ETAIENT PRESENTS

- ❖ 7 membres fondateurs (sur 30) avec 189 voix (sur 315)
- ❖ 32 membres actifs (sur 978) avec 32 voix (sur 978)

Soit une totalité de :

39 membres (sur **1008**) avec 221 voix (sur **1293**) pour un minimum de **252** personnes et **324** voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue le 03 novembre 2013, avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre

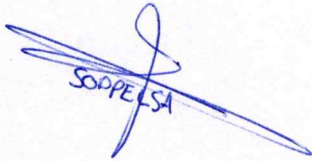
du jour une deuxième Assemblée Générale à quinze minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents. »

Le quorum n'ayant pas été obtenu à cette Première Assemblée Générale Ordinaire, le Président déclare qu'une seconde Assemblée Générale Ordinaire se déroulera d'ici un quart d'heure et clôture cette présente.

La séance est levée à 10h15.

Le Secrétaire :

Adrien SOPPELSA



Le Président :

Jacques MENGIS

